



SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ

Covoiturage

Jeudi 20 février 2025 – Clermont-Ferrand



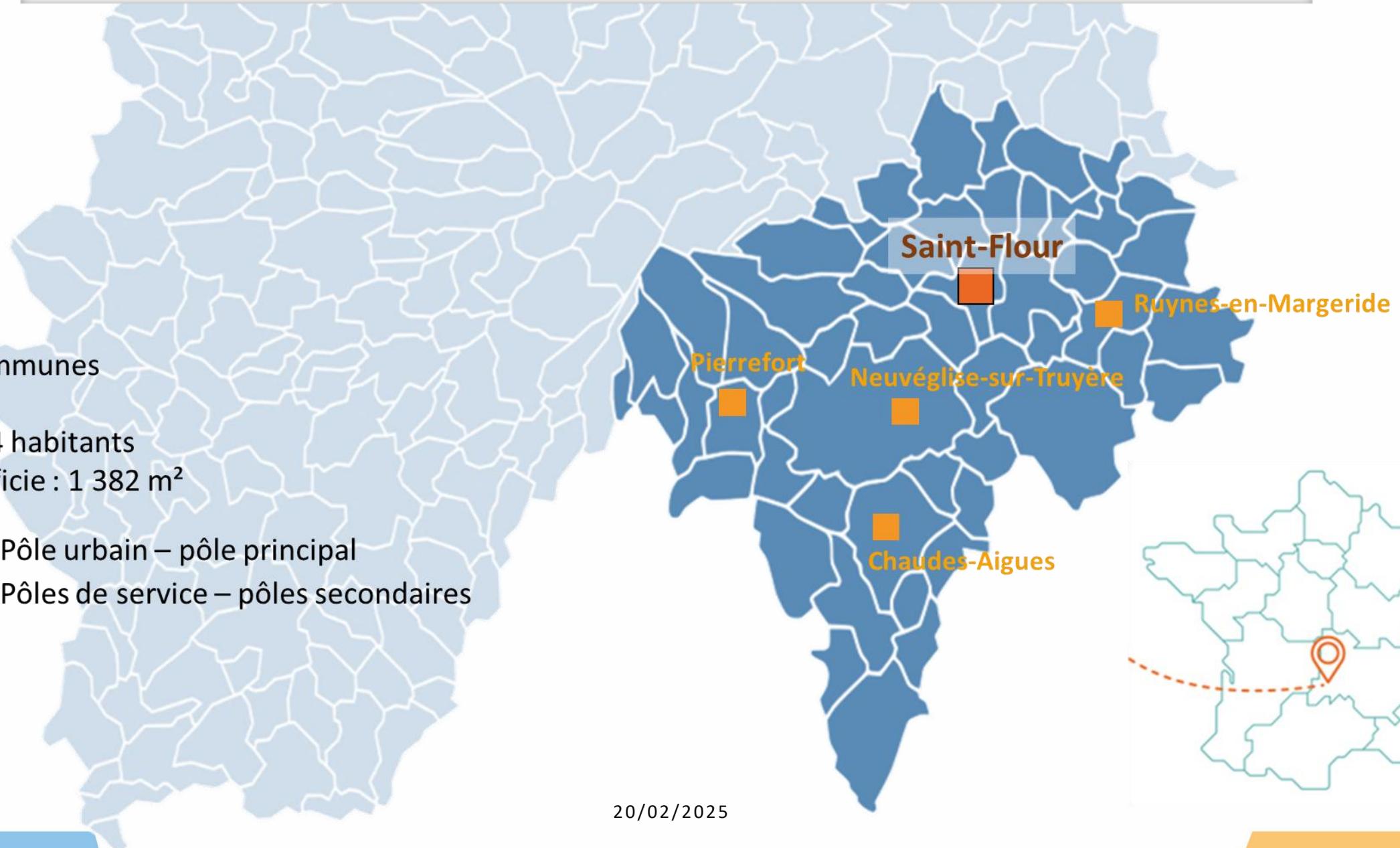
Présentation du territoire

53 communes

24 824 habitants

Superficie : 1 382 m²

- 1 Pôle urbain – pôle principal
- 4 Pôles de service – pôles secondaires





La mobilité durable - le covoitage

Transfert de la compétence « Mobilité » à la Région par la loi LOM
Convention de coopération signée en avril 2021



Convention de délégation de compétence signée en juillet 2022,
pour la période **2022-2027**, concernant :

Les services réguliers de transport de personnes

Le service à la demande de transport de personnes

Les mobilités actives

Les mobilités partagées

Les mobilités solidaires



La mobilité durable - le covoitage

Transfert de la compétence « Mobilité » à la Région par la loi LOM
Convention de coopération signée en avril 2021



Convention de délégation de compétence signée en juillet 2022,
pour la période 2022-2027, concernant :

Les services réguliers de transport de personnes

Le service à la demande de transport de personnes

Les mobilités actives

Les mobilités partagées

Les mobilités solidaires

➤ *Transversalité, des liaisons à faire entre blocs de compétence, modes de déplacement*

Etat des lieux du covoitnage sur Saint-Flour Communauté

- **6 aires de covoitnage** créées sur Saint-Flour Communauté en 2017-2019
- **1 étude réalisée en 2024**
 - Etat des lieux du covoitnage (pratiques, usagers...)
 - Recherche d'inspirations et exemples de pratiques sur d'autres territoires
 - **Plan d'actions** pour développer le covoitnage sur le territoire

Aire de covoitnage
de la Margeride





Plan d'actions : développer le covoiturage

- Un plan d'actions en 3 axes :

AXE 1 : Améliorer les infrastructures de covoiturage du territoire

Améliorer la signalisation, les informations sur les aires
Offre de stationnement vélos et bornes de recharge électriques pour voitures
Améliorer les aires existantes par certains aménagements spécifiques
Engager un suivi et une évaluation du covoiturage

AXE 2 : Instaurer de nouveaux services de covoiturage

Mettre en place une communauté de covoiturage
Aménager de nouvelles aires de covoiturage, dédier des places de parking au covoiturage
Créer un Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) à la gare de Saint-Flour
Mettre en place un service de covoiturage dynamique ou d'auto-stop organisé

AXE 3 : Communiquer et promouvoir l'offre de covoiturage du territoire

Actions de promotion et animations pour sensibiliser particuliers et entreprises
Améliorer la visibilité des aires sur internet



Plan d'actions : développer le covoiturage

- Un plan d'actions en 3 axes : les projets 2025-2026

AXE 1 : Améliorer les infrastructures de covoiturage du territoire

Améliorer la signalisation, les informations sur les aires
Offre de stationnement vélos et bornes de recharge électriques pour voitures
Améliorer les aires existantes par certains aménagements spécifiques
Engager un suivi et une évaluation du covoiturage



Exemple d'abri vélos sécurisé
Source : signals.fr



Panneau D21b
Source : automobile-club.org



Panneau C52
Source : caroom.fr



Plan d'actions : développer le covoiturage

- Un plan d'actions en 3 axes : les projets 2025-2026

AXE 2 : Instaurer de nouveaux services de covoiturage

Mettre en place et animer une communauté de covoiturage

Aménager de nouvelles aires de covoiturage, dédier des places de parking au covoiturage

Créer un Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) à la gare de Saint-Flour

Mettre en place un service de covoiturage dynamique ou d'auto-stop organisé

